



France
Chaleur
Urbaine

Faciliter et accélérer les raccordements
aux réseaux de chaleur et de froid

France Chaleur Urbaine au service des collectivités

- ✓ La définition des zones d'accélération des énergies renouvelables



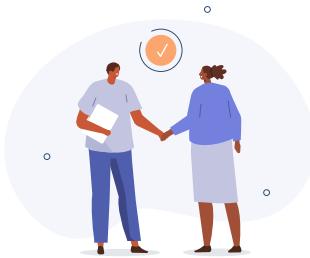
France Chaleur Urbaine, qu'est-ce que c'est ?

Un service porté par le ministère de la transition énergétique pour accélérer le développement des réseaux de chaleur



INFORMER

Promotion des réseaux de chaleur et diffusion d'informations



METTRE EN LIEN

Mise en lien de toute personne intéressée pour se raccorder avec le gestionnaire du réseau le plus proche



OUTILLER

Mise à disposition de données et outils, à destination notamment des professionnels (collectivités, exploitants, bureaux d'étude...)

Pourquoi utiliser France Chaleur Urbaine dans le cadre de la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables ?

La cartographie France Chaleur Urbaine fournit des données sur les réseaux de chaleur existants mais aussi des données sur les potentiels de raccordement à l'adresse, utiles pour envisager la création d'extensions de réseaux ou de nouveaux réseaux.

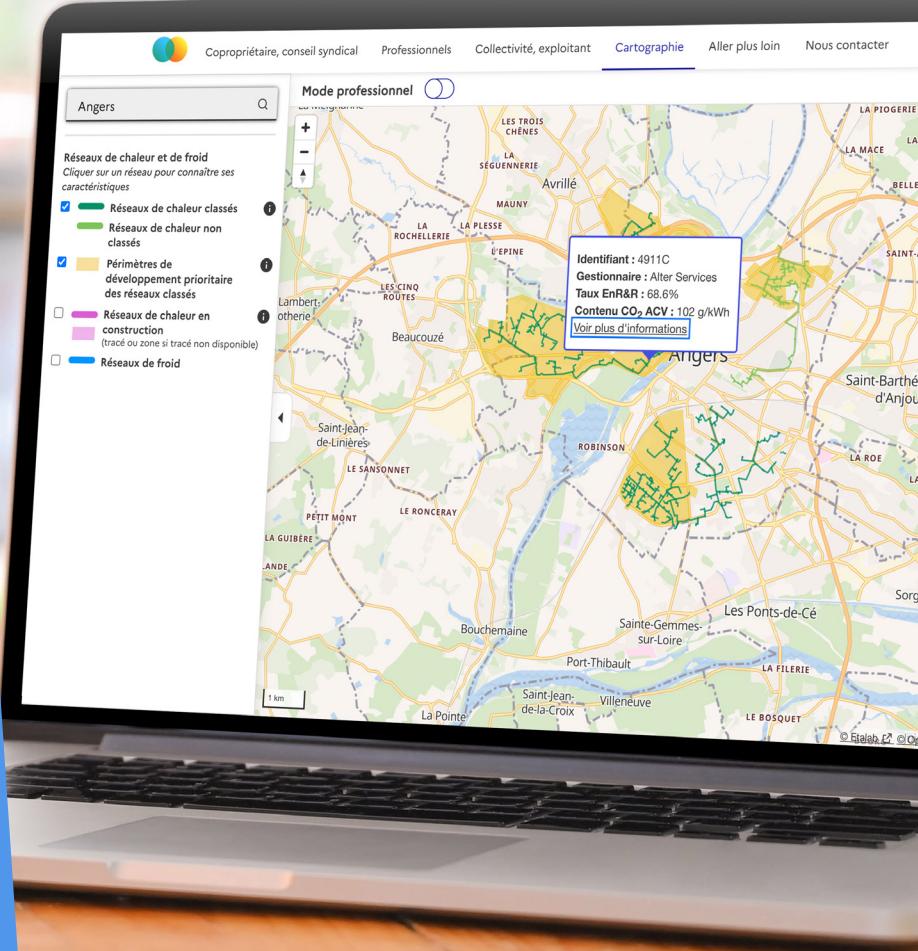
-

Des fonctionnalités permettent de les exploiter facilement.

QUELLES SONT LES COLLECTIVITÉS VOISINES DE LA MIENNE DÉJÀ ÉQUIPÉES D'UN RÉSEAU DE CHALEUR ?

France Chaleur Urbaine offre la cartographie nationale la plus complète des réseaux de chaleur et de froid.

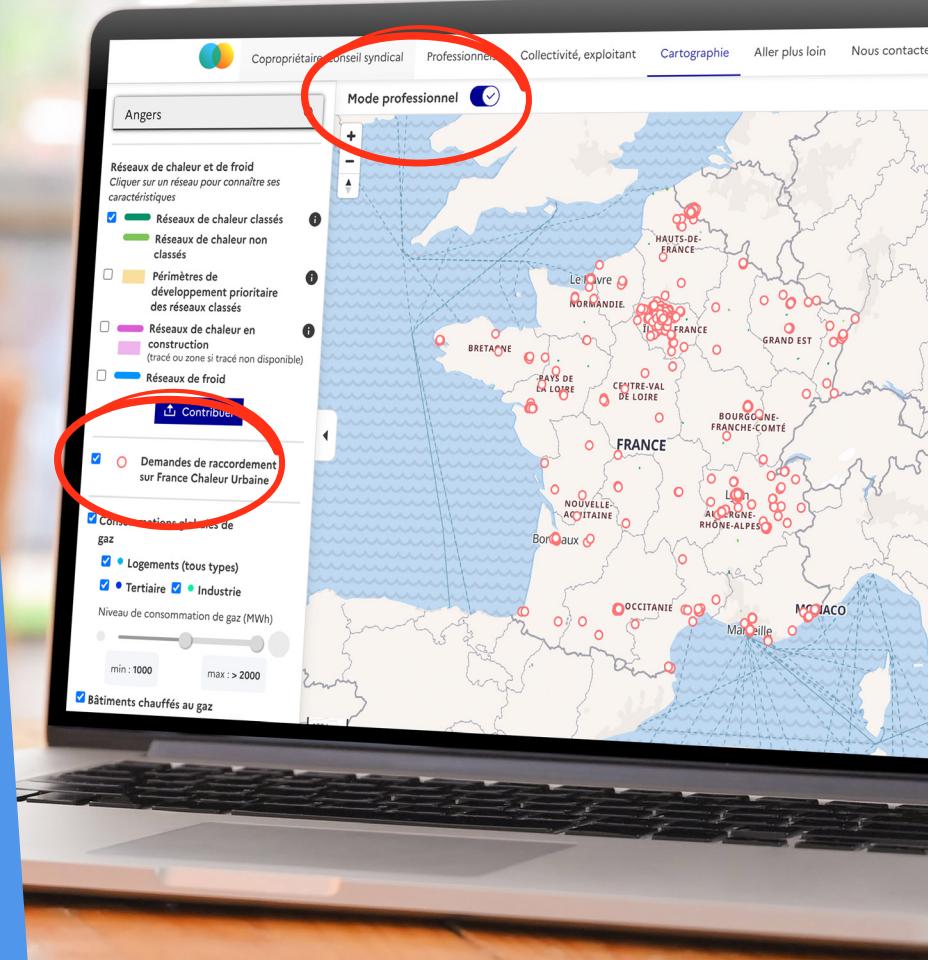
J'identifie les collectivités voisines de la mienne équipées de réseaux de chaleur et de froid, pour bénéficier de leurs retours d'expérience.



EXISTE-T-IL DES ATTENTES EN TERMES DE RÉSEAUX DE CHALEUR SUR MON TERRITOIRE ?

Qu'il existe ou non un réseau de chaleur sur votre territoire, France Chaleur Urbaine permet à toute personne de manifester son intérêt pour ce mode de chauffage

Je découvre s'il existe déjà des manifestations d'intérêt sur mon territoire



OÙ SONT LOCALISÉS LES BÂTIMENTS POTENTIELLEMENT RACCORDABLES À UN RÉSEAU DE CHALEUR ?

La cartographie France Chaleur Urbaine permet d'identifier les bâtiments qui pourraient être raccordés à un réseau de chaleur, en s'appuyant sur deux jeux de données ouverts :

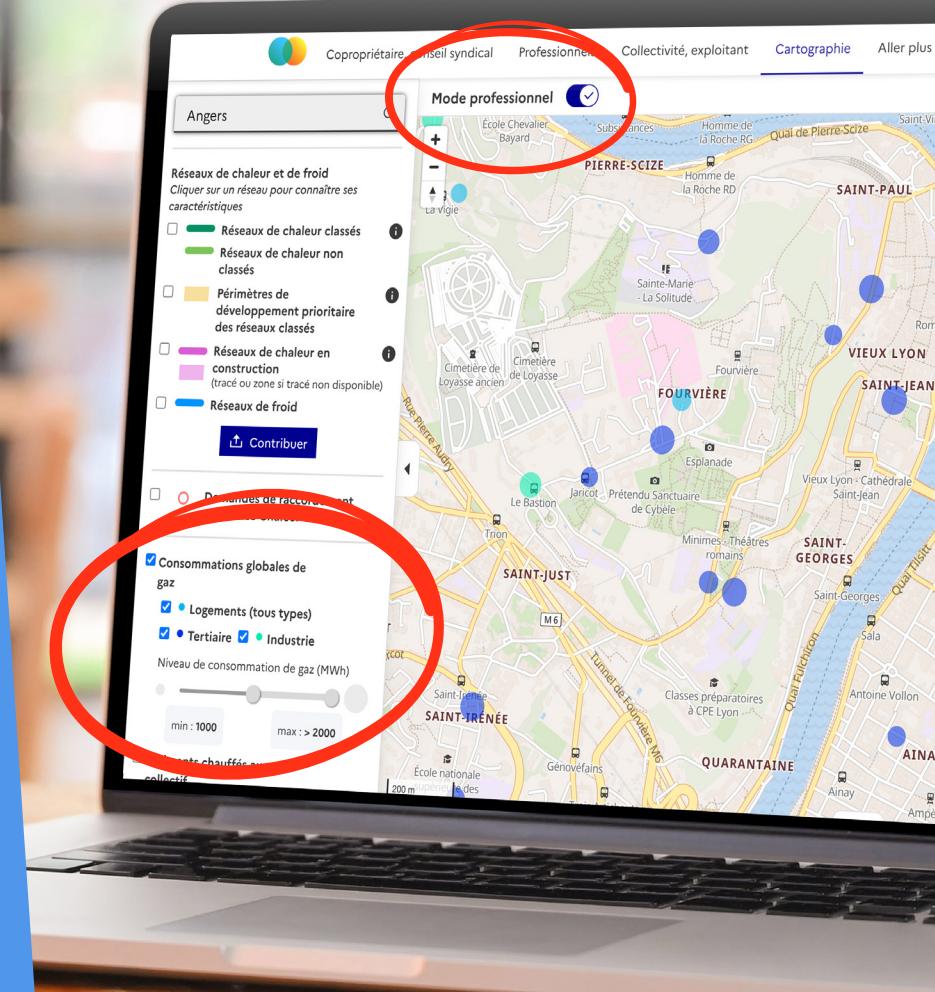
- ✓ Les consommations de gaz à l'adresse, issues des données locales de l'énergie : la présence de gros consommateurs de gaz (hôpitaux, équipements publics, ...) peut suffire à justifier la création d'un réseau de chaleur !
 - ✓ L'identification des bâtiments chauffés au gaz ou fioul collectif sur la base de données nationale des bâtiments du CSTB (plus complète pour le résidentiel que pour le tertiaire) : les bâtiments déjà équipés d'un chauffage collectif seront les plus simples à raccorder à un réseau.
- À noter : les données du registre national des copropriétés seront prochainement intégrées.
- Parce qu'aucune base de données n'est exhaustive, il est intéressant de coupler plusieurs d'entre elles.

OÙ SONT LOCALISÉS LES BÂTIMENTS POTENTIELLEMENT RACCORDABLES À UN RÉSEAU DE CHALEUR ?

Consommations de gaz à l'adresse : une première donnée pour envisager la création d'un réseau de chaleur

Je filtre les consommations selon le type de bâtiment et la valeur des consommations.

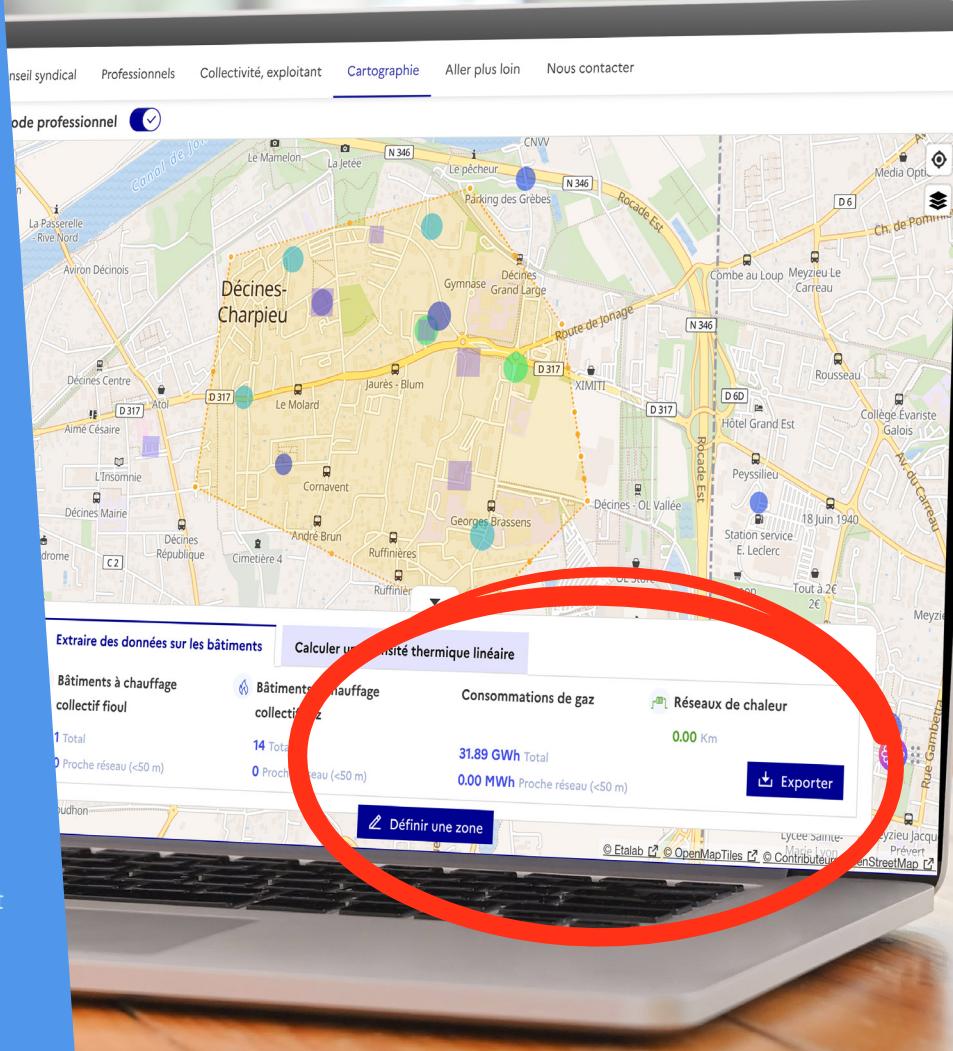
Je peux ainsi choisir de ne visualiser que les plus gros consommateurs. Les plus faibles consommations peuvent correspondre à des bâtiments qui n'utilisent pas le gaz pour leur chauffage, ou à des maisons individuelles dont le raccordement à un réseau de chaleur reste généralement compliqué.



OÙ SONT LOCALISÉS LES BÂTIMENTS POTENTIELLEMENT RACCORDABLES À UN RÉSEAU DE CHALEUR ?

J'extrais les données sur une zone, j'obtiens la valeur agrégée et j'exporte l'ensemble des valeurs par adresse

Je peux ainsi me rapprocher des gestionnaires des bâtiments potentiellement raccordables afin de vérifier leur intérêt pour la solution réseau de chaleur.

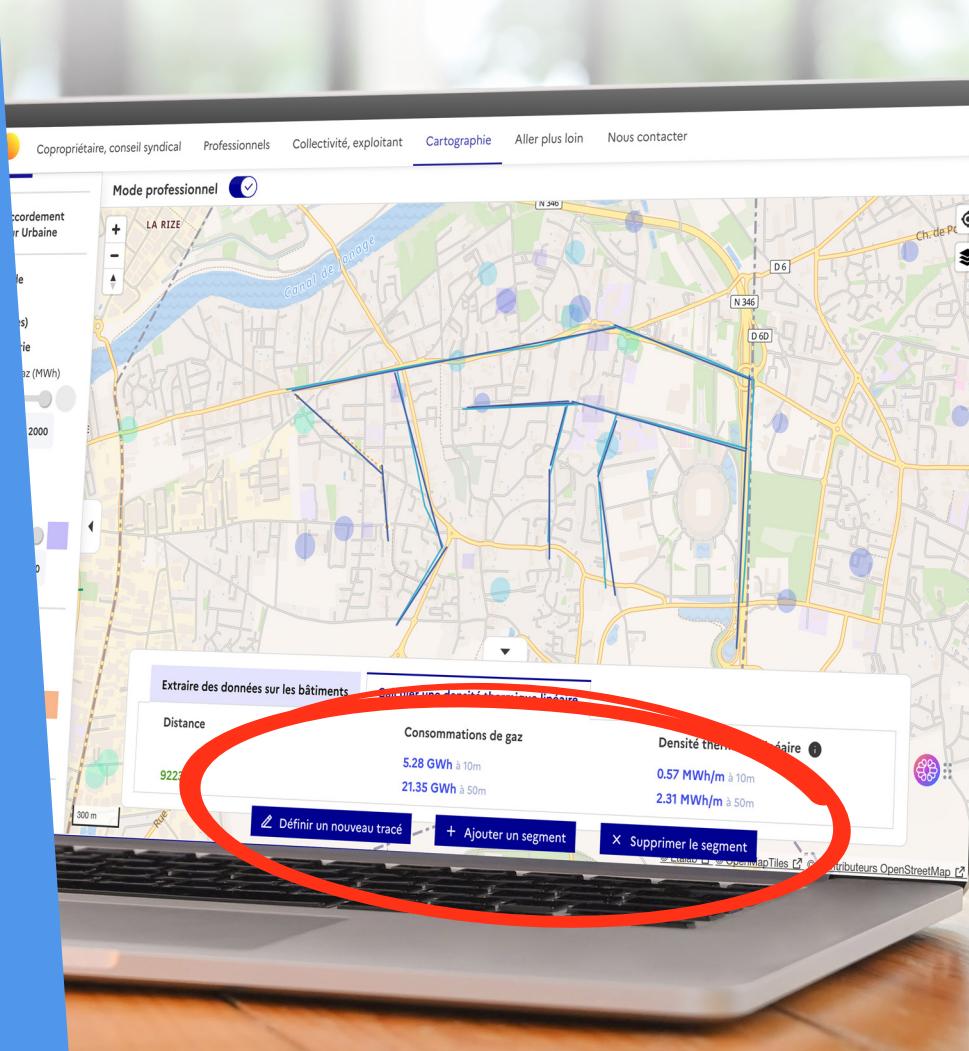


OÙ SONT LOCALISÉS LES BÂTIMENTS POTENTIELLEMENT RACCORDABLES À UN RÉSEAU DE CHALEUR ?

A noter : L'ADEME retient comme critère de densité énergétique minimale 1,5 MWh par mètre linéaire de réseau.

Je définis un projet de tracé de réseau pour calculer la densité thermique linéaire associée, sur la base des consommations de gaz à l'adresse

Le calcul de la densité thermique linéaire intègre les consommations des bâtiments situés dans les 10 m ou dans les 50 m autour du réseau, ce qui me permet de n'avoir à définir sur la carte que le tracé principal.

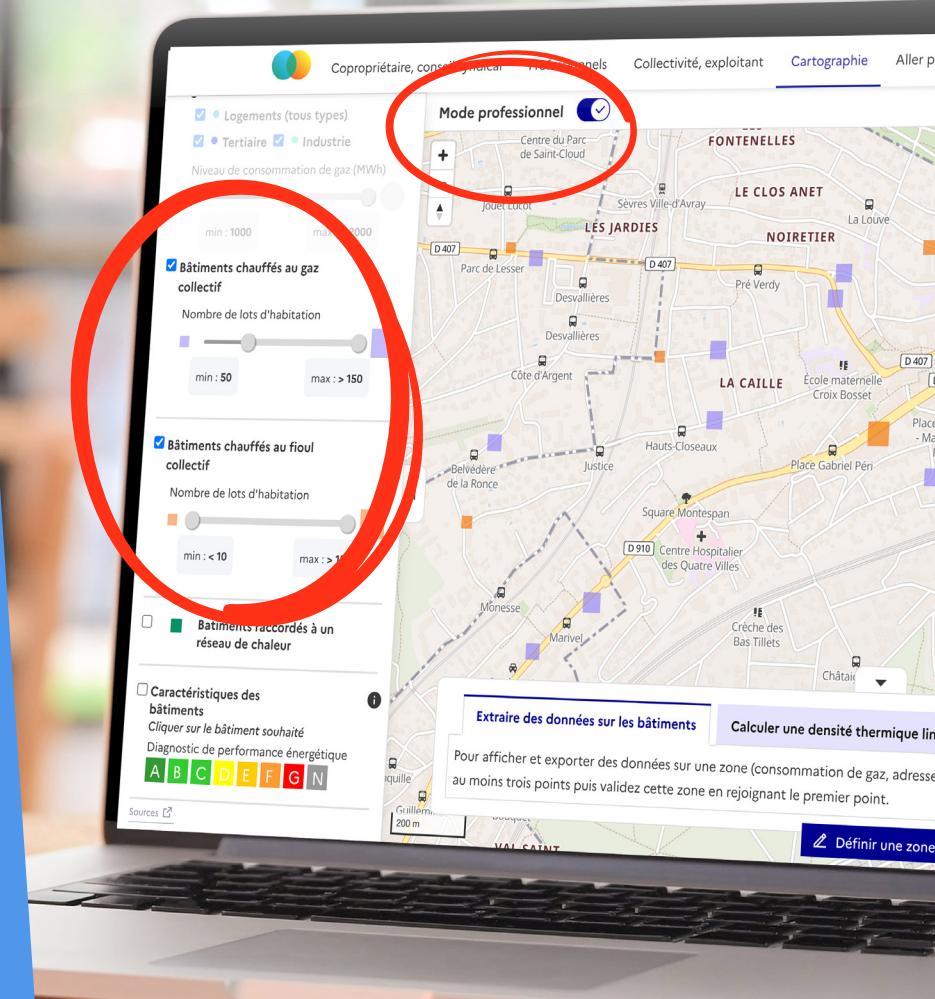


OÙ SONT LOCALISÉS LES BÂTIMENTS POTENTIELLEMENT RACCORDABLES À UN RÉSEAU DE CHALEUR ?

En complément des consommations de gaz, sur certaines zones il peut être utile d'étudier les données bâti mentaires issues de la base de données nationale des bâtiments.

Je visualise les bâtiments équipés d'un chauffage collectif au gaz ou fioul, je peux filtrer selon le nombre de lots d'habitation

Les bâtiments à chauffage collectif seront les plus facilement raccordables au réseau de chaleur car ils sont déjà équipés d'un réseau de canalisations interne et d'équipements adaptés au sein des logements.



OÙ SONT LOCALISÉS LES BÂTIMENTS POTENTIELLEMENT RACCORDABLES À UN RÉSEAU DE CHALEUR ?

En complément des consommations de gaz, sur certaines zones il peut être utile d'étudier les données bâimentaires issues de la base de données nationale des bâtiments.

Comme pour les consommations, je peux définir une zone et y extraire les adresses et nombres de lots des bâtiments concernés

Je peux ainsi me rapprocher des gestionnaires des bâtiments potentiellement raccordables afin de vérifier leur intérêt pour la solution réseau de chaleur.

The screenshot shows a map interface with several features:

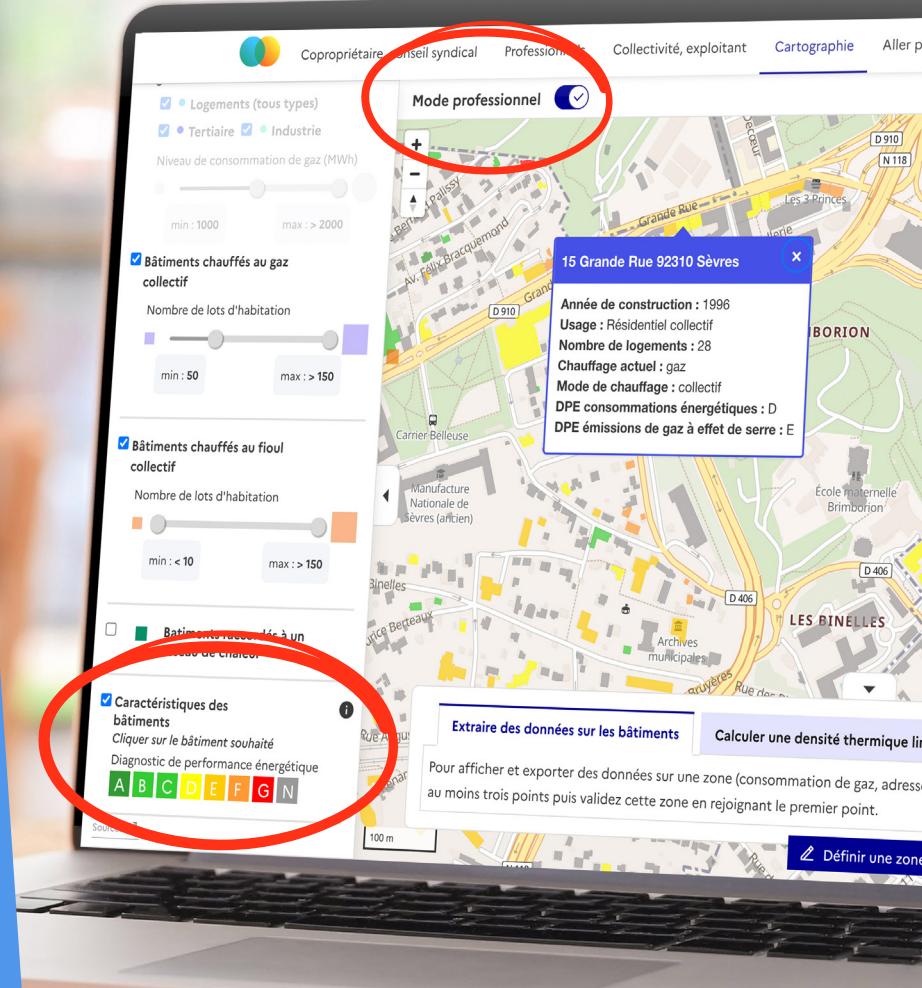
- Top navigation bar:** Includes links for "Copropriétaire, copain syndical", "Professionnel", "Collectivité, exploitant", "Cartographie" (which is underlined), "Aller plus loin", and "Nous contacter".
- Left sidebar filters:** Includes dropdowns for "Industrie" (selected), "Consommation de gaz (MWh)" (max: > 2000), "Nombre de bâtiments" (max: > 2000), "Consommation de fioul" (max: > 150), and "Nombre de bâtiments" (max: > 150).
- Map area:** Shows a detailed map of Sèvres and surrounding areas like Fontenelles, Lés Jardies, Noiretiers, and La Caille. Buildings are marked with blue squares, and roads are labeled with D 407, D 910, N 118, and Grande Rue.
- Control buttons:** A red circle highlights the "Mode professionnel" button with a checkmark.
- Bottom right callout:** A red circle highlights the "Définir une zone" button. The callout text reads:
 - Extraire des données sur les bâtiments**
 - Calculer une densité thermique linéaire**

Pour afficher et exporter des données sur une zone (consommation de gaz, adresse des bâtiments chauffés au gaz ou fioul collectif) au moins trois points puis validez cette zone en rejoignant le premier point.

OÙ SONT LOCALISÉS LES BÂTIMENTS POTENTIELLEMENT RACCORDABLES À UN RÉSEAU DE CHALEUR ?

Pour aller plus loin, j'active la couche « Caractéristiques des bâtiments » (base de données nationale des bâtiments du CSTB. A noter : les DPE sont des DPE ancienne méthode, extrapolés à l'échelle des bâtiments et donnés à titre indicatif)

Ces informations peuvent m'être utiles lorsque les consommations d'énergie à l'adresse ne sont pas disponibles : elles me permettent d'identifier les bâtiments les plus consommateurs (sur la base de l'année de construction, du nombre de lots et du DPE).



Les outils complémentaires :

Un portail cartographique dédié à la création des zones d'accélération des ENR a été mis en place par le ministère de la transition énergétique, le Cerema et l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

<https://geoservices.ign.fr/portail-cartographique-enr>

Un certain nombre d'autres outils sont recensés sur la page suivante du ministère de la Transition énergétique :

<https://www.ecologie.gouv.fr/planification-des-energies-renouvelables-et-donnees>

- France Chaleur Urbaine est une start-up d'Etat du programme Beta.gouv.fr de la Direction interministérielle du numérique (DINUM), qui aide les administrations publiques à construire des services numériques en mode agile et en impliquant les acteurs du terrain.
- France Chaleur Urbaine est un service public gratuit
- France Chaleur Urbaine est financé par la DINUM au titre de France Relance, par l'ADEME, la Direction générale de l'énergie et du climat du ministère de la transition énergétique et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France.

Contact

france-chaleur-urbaine@developpement-durable.gouv.fr



**Financé par
l'Union européenne**
NextGenerationEU

Avec les réseaux
de chaleur et de froid,
Optons pour des solutions
écologiques et économiques,
**Accélérons la transition
énergétique.**

